

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle triennal de l'évaluation foncière de la Municipalité de Kamouraska pour les années 2021, 2022 et 2023.

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné,

QUE le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Kamouraska pour les années 2021, 2022 et 2023 a été déposé au bureau de la soussignée au 67, avenue Morel à Kamouraska le 15 septembre 2020.

QUE, toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture du bureau de la municipalité ledit rôle ;


Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1^{er} mai 2021 ;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée de la somme d'argent prescrite par le règlement numéro 201-2017 de la MC de Kamouraska, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles sur le site Internet de la MRC de Kamouraska à l'adresse : <http://mrckamouraska.com/> dans la section « Documentation », sous l'onglet « Évaluation foncière ».

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment remplie ou par son envoi par poste recommandée à la MRC de Kamouraska à l'attention du Directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Kamouraska, Monsieur Jean Lachance, au 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0 ;

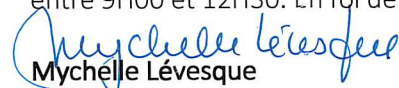
Dans le cas où la demande est effectuée par la remise de la formule dûment remplie, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par poste recommandée, le jour de l'envoi de la demande est considéré comme la date de son dépôt.

DONNÉ À KAMOURASKA, CE 16^{ième} JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2020.


Mychelle Lévesque,
Directrice générale &
secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mychelle Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Kamouraska, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, soit le tableau d'affichage à l'extérieur du Centre communautaire sis au 67, avenue Morel et sur le site Internet de la municipalité le 16 septembre 2020 entre 9H00 et 12H30. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16 septembre 2020.


Mychelle Lévesque